

Macreuse noire

Melanitta nigra



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes-d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce monotypique, la Macreuse noire niche de l'Islande et de l'Europe du nord à la Sibérie (D). En France, il s'agit d'une migratrice et hivernante assez commune sur le littoral (D). A la mi-janvier, près de 30 000 oiseaux sont présents en moyenne sur la période 1997-2006, principalement sur le littoral atlantique entre Loire et Gironde et en Normandie (D). L'estivage qui se déroule sur des sites de mue peut également concerner jusqu'à 20 000 oiseaux en baie du Mont-Saint-Michel. La migration en Manche concerne plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux. En Bretagne, et si l'on excepte la baie du Mont-Saint-Michel, l'espèce hiverne en effectifs plus réduits (quelques centaines à quelques milliers d'oiseaux selon les sites).

Statut en Côtes-d'Armor

La Macreuse noire est une hivernante commune mais localisée sur le littoral des Côtes-d'Armor. L'effectif moyen à la mi-janvier sur la période 2000-2009 est de 940 oiseaux répartis essentiellement sur 3 secteurs : la baie de Saint-Brieuc (675 ind.), la baie de Lannion (169) et les baies de la Fresnaye et Saint-Jacut (98) (W). Toutefois, des comptages plus adaptés à la recherche de l'espèce que le comptage *Wetlands* et étendus en baie de Saint-Brieuc révèlent des effectifs souvent supérieurs au millier et allant régulièrement jusqu'à 2 000 oiseaux ou plus (1989, 1995, 2014).

Les stationnements varient fortement au gré des marées puisque les oiseaux se déplacent parfois sur plusieurs kilomètres ou dizaines de kilomètres. Des

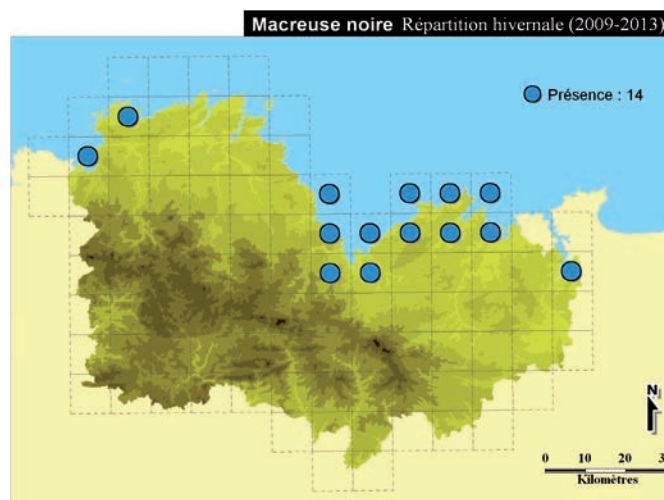
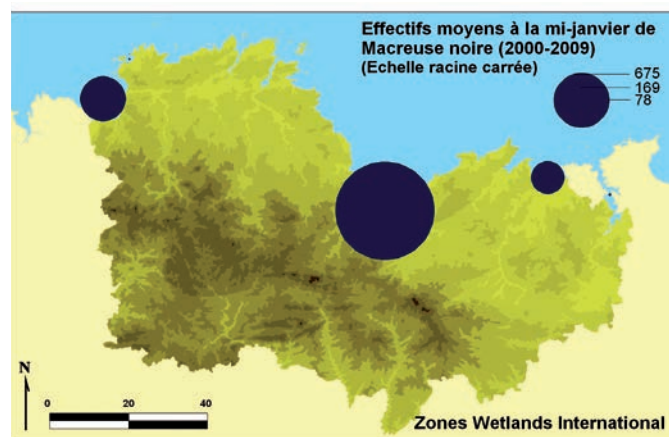
regroupements sont fréquemment notés à marée haute à proximité des concessions mytilicoles où l'espèce est parfois considérée comme impactante.

En baie de Saint-Brieuc, les groupes sont surtout notés entre Plérin (pointe du Roselier) et le cap d'Erquy. Les premiers groupes importants sont souvent notés en fin d'été, de septembre à octobre. De novembre à mars, les effectifs sont maximaux et fluctuent assez peu puis diminuent rapidement en avril.

Dans l'intérieur des terres, les observations sont rares : 1 sur l'étang de Bosméléac le 2 novembre 2004 et 11 sur le lac de Guerlédan le 13 avril 1996. A noter également 37 oiseaux sur la plaine de Taden le 27 juin 2012.

Tendances et perspectives

La Macreuse noire présente un statut favorable en Europe et en France (B ; U). En Côtes-d'Armor, les populations semblent plutôt stables voire en légère augmentation. Comme ailleurs en France, l'espèce est accusée de prédation sur les concessions mytilicoles sans que l'on ait pour l'instant d'estimation précise sur les volumes concernés. De plus, son statut d'espèce chassable entraîne une pression sur les populations départementales sans que cet impact soit connu ou quantifié. Un point plus précis sur les prélèvements et tirs effectués serait donc intéressant, de même qu'un meilleur état des connaissances de l'impact de la prédation exercée sur les bouchots.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.